



Contrat d'engagement - AMAP du Pays de Redon

CONTRAT FRUITS

Du 29 MAI AU 18 DÉCEMBRE 2026

LE PRODUCTEUR	L'ADHÉRENT
Nom : THOMAS Prénom : Jacques Représentant : Au vergers de nos grand parents Adresse : la Heurtelais 35600 RENAC TEL: 0630072261	Nom : Prénom : Téléphone :

Le producteur déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'AMAP du Pays de Redon et confirme son engagement au titre de ce contrat envers le consommateur.

L'adhérent déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'AMAP du Pays de Redon et confirme son engagement au titre de ce contrat envers le producteur. Conformément à la charte des AMAP, l'adhérent doit pré-financer la production.

1. L'adhérent qui souscrit à ce contrat doit être adhérent à l'association AMAP Pays de Redon.

2. Résiliation : Sous certaines conditions extrêmes prévues dans le règlement, une demande de résiliation peut être formulée pour être étudiée par les membres du bureau.

3. Information producteur :

Jacques THOMAS a commencé sa première plantation fin 2013 pour aujourd'hui avoir un verger qui produit assez pour commercialiser ses fruits, aromates, fleurs comestibles. Pas de produits chimiques utilisés. 1500 à 2000 variétés. Il se considère comme une ferme arboricole, polyculture et permaculture expérimentale.

4. Distribution. Les distributions ont lieu au local situé 6 rue de la Maillardais à REDON les vendredis de 18h00 à 19h00 à partir du 28 mai 2026 jusqu'au 18 décembre 2026.

Pas de distribution le 25 décembre.

5. Règlement : Il vous est donc demandé un engagement ferme de réservation sur toute la durée de la saison ou en discussion avec Jacques THOMAS. L'adhérent règlera la totalité de la somme due pour l'année au producteur au moment de la signature du contrat. Les chèques et le contrat seront confiés au référent producteur mentionné en bas de page. Le règlement peut se faire en plusieurs chèques que le producteur encaissera avec un délai d'un mois minimum entre chaque chèque.

Les chèques seront remplis à l'ordre de Jacques THOMAS.

	Nombre de distributions	Prix du panier	Prix total
Toutes les semaines	29	10 €	
Une semaine sur deux	14	10 €	

Nombre de chèques	Montant de chaque chèque	Montant total = Montant dû
.....		€

LE PRODUCTEUR	L'ADHÉRENT
Fait à : Le :/...../.....	Fait à : Le :/...../.....
Signature :	Signature :

Référente producteur : Chloé DANIEL-MARAIS
email : ch.danielmarais@zaclys.net